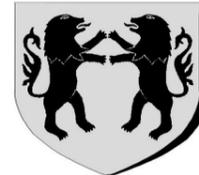




Le tambour Macot

Numéro 11 — août 2022

Edito



Chères Angeloises, chers Angeois,

En cet été 2022, c'est toujours avec un grand plaisir que je vous présente la dernière mouture du Tambour Macot, onzième du nom et quatrième numéro de la mandature actuelle. Félicitations et un grand merci à toute l'équipe qui gère son édition et qui a prouvé encore une fois de belle façon sa constance, son dynamisme et son savoir-faire. Deux numéros par an nous semble une bonne fréquence et je ne doute pas que nous garderons la cadence pour les années à venir.

J'aurais voulu ne plus avoir à parler de la crise sanitaire de la Covid 19 (eh oui trois ans déjà !), mais malheureusement nous sommes à nouveau dans une vague de type BA4 et BA5 du variant Omicron selon les spécialistes. Très contagieux mais moins agressifs que les précédents, ces sous-variants ne sont pas néanmoins à négliger. Le port du masque dans les lieux clos redevient d'actualité. Je ne peux donc que vous conseiller de rester très vigilants, de vous protéger mais surtout de protéger les plus fragiles d'entre nous en respectant encore les gestes barrières et de compléter votre schéma vaccinal.

Concernant les travaux réalisés par la commune, je voudrais simplement vous rappeler que la rénovation et la mise aux normes de la mairie (accès aux personnes à mobilité réduite notamment) sont maintenant terminées. La décoration de la salle du conseil a trouvé son achèvement avec la pose de la Marianne et d'un tableau, œuvres de deux artistes locales, Sandrine Bringard et Aline Roy respectivement. N'hésitez pas à venir contempler ces œuvres de très grande qualité. Nous envisageons de faire une inauguration de la mairie et de son embellissement fin septembre, à laquelle vous serez bien entendu conviés. Pour ce qui est des projets et travaux programmés en 2022, une présentation est faite plus loin dans ce numéro.

Enfin, je réitère mon souhait, comme je l'ai déjà fait la dernière fois, que vous veniez en nombre participer aux manifestations organisées par les associations du village afin que les organisateurs soient confortés dans leur dévouement et pour que notre village ne soit pas réduit à un simple village dortoir...

Je vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances ainsi qu'un agréable moment de détente à la lecture de ce onzième numéro du Tambour Macot.

Le Maire, Michel Nardin

Dans ce numéro :

Budget et projet d'investissement 2022 / infos diverses commune	2 - 3
Baptême de l'air à ANGEOT !	4 - 5
Nos associations / vie locale	6-7
Dans mon village, il y avait...	8
Genèse d'une Marianne...	9
Page loisirs spécial été	10
La feuille des petits choux !	11
Informations diverses	12

Budget et projet d'investissement 2022

Le budget prévisionnel de la commune a été adopté le 15 mars dernier. Il s'équilibre en dépenses et en recettes : en fonctionnement à 257 000 €, en investissement à 194 000 €.

Pour ce qui est du fonctionnement, les principales dépenses concernent :

- **les charges à caractère général** (énergie, combustibles, entretien des bâtiments et des bois et forêts, ...) pour 78 000 €,
- **les coûts de personnels, salaires et cotisations**, pour 52 000 € environ,
- **les autres charges courantes** pour 85 000 €, dont 60 000 € concernent notre contribution à divers groupements (piscine, fourrière) incluant surtout les affaires scolaires et périscolaires pour 44 000 € environ, ce qui est tout à fait justifié et souhaitable,
- enfin, les plutôt bons résultats de 2021, nous ont permis **un virement aux investissements** de l'ordre de 38 000 €.

Ces dépenses de fonctionnement sont compensées par les impôts locaux à hauteur de 62 000 €, des attributions de compensation du Grand Belfort de 65 000 €, de diverses autres dotations de 21 000 € et enfin de produits de services et de locations pour 25 000 € environ.

En ce qui concerne les investissements, hormis le coût de la dette (19 000 €) et la compensation du déficit d'investissement en 2021 (40 000 €), les dépenses portent essentiellement sur les travaux que nous avons prévus.

Ainsi, nous avons retenu trois opérations :

- tout d'abord la **mise en enrobé des trottoirs existants** dont la longueur totale est un peu supérieure à 2 kms. Pour l'ensemble de cette réfection, le coût estimé est de l'ordre de 150 000 € HT. Pour ce faire, nous avons déjà obtenu une subvention de l'État (DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux) de 35 000 €. Notre budget n'est pas assez important pour réaliser cette opération en une seule fois, nous l'avons donc prévue sur deux ans. Une autre subvention pour 2022 de 17 400 € du Département du Territoire de Belfort a été accordée, et nous ne manquerons pas de lui soumettre à nouveau une demande de subvention plus conséquente pour l'année prochaine.

Nous allons déterminer prochainement par quelle tranche de trottoir nous commencerons cette réfection. Les premiers travaux pouvant être programmés pour l'automne.

- **La modification de l'éclairage public et l'installation de LED.** Cette opération comprend trois types d'interventions:
 - 1) le remplacement des éclairages existants par des LED
 - 2) l'implantation de 14 nouveaux éclairages LED au sein du village
 - 3) la pose de trois éclairages avec mâts solaires près de passages piéton isolés notamment. Le coût de l'ensemble est de 32 300 € HT. Nous avons obtenu de la part de Territoire d'Énergie 90 et du Grand Belfort des subventions d'un montant total de 21 400 €, ce qui représente 66% du coût HT.

Cette réalisation rentre dans le cadre de la transition énergétique absolument nécessaire à l'heure actuelle et permettra de réduire le coût de l'éclairage public tout en l'améliorant. Cette opération, réalisée par l'entreprise Baumgartner, est en cours et devrait être achevée à la fin de l'été.

- enfin, le **déplacement de la croix de mission**, jusqu'alors située sur la propriété privée sise au 2 rue de la Noue, pour l'implanter sur le domaine public sur l'un des triangles à l'angle des rues Principale et de la Noue. Cette opération est menée par l'entreprise Girod, qui a déjà transféré cette croix dans ses ateliers pour nettoyage et réfection.

Le coût de cette opération est de 1 420 € et est subventionné à 50% par Grand Belfort dans le cadre de la préservation du patrimoine.

Emploi communal et jobs d'été

Suite au départ vers de nouveaux horizons de Pascal Cottet, nous avons été dans l'obligation de recruter un nouvel employé communal. Monsieur **David Schillinger** a été embauché à titre d'essai à partir du 3 mai et jusqu'à fin août, en temps partiel de 20 heures par semaine comme pour l'employé précédent. Nous envisageons ensuite une intégration dans la fonction publique territoriale.

Par ailleurs, 3 jeunes de la commune ont travaillé sous sa responsabilité pendant deux semaines chacun au cours du mois de juillet et début août : Perrette Franchequin, Florine François et Mathieu Naegel. Merci à ces jeunes pour leur investissement ! Et merci pour le coup de jeune donné à notre arrêt de bus !



Dépôts sauvages et dégradations

De nombreux événements très désagréables ont eu lieu ces dernières semaines sur le périmètre de notre commune : des dépôts sauvages surtout mais aussi des dégradations de biens publics !

En voici quelques exemples :

- ◆ **Décharge sauvage** dans la Tremblée le jeudi 17 mars 2022, de produits d'isolation surtout et de divers autres déchets, d'un volume de 8m³ environ sur un terrain privé (photo ci-contre). Les gardes champêtres sont intervenus et ont trouvé un nom. Notre employé communal a transporté ces débris à la décharge de Danjoutin le vendredi après-midi et le samedi matin.

Les gardes champêtres ont transmis leur rapport de constatation au Procureur. Celui-ci a donné suite et par conséquent la commune a déposé plainte à la gendarmerie le vendredi 6 mai 2022 avec transmission de l'estimation des coûts qu'elle a supporté pour éliminer ces déchets (≈ 200 €).

- ◆ **Dépôt sauvage** de 26 pneus et de 2 roues le 24 ou le 25 avril à l'entrée du chemin du bois des Dames. Un rapport de constatation des gardes champêtres a été réalisé mais malheureusement sans relevé d'identité. Enlèvement par notre employé communal vers la décharge de Danjoutin.
- ◆ **Dégradations** des barrières, de la poubelle, du banc et de la table à l'aire de jeux (voir les photos ci-dessous). Ces dégradations ont été constatées vers le 20 mai et se sont déroulées sur trois ou quatre jours. Un dépôt de plainte à la gendarmerie a été effectué le 3 juillet.



Nous vous remercions de bien vouloir prévenir la mairie très rapidement de tout dépôt sauvage ou toute dégradation que vous constateriez afin qu'une procédure en bonne et due forme puisse être établie.

Nous vous rappelons que seul le maire est habilité à contacter les gardes champêtres.

Baptême de l'air à Angeot !

Pour la seconde année consécutive, un couple de cigognes est venu nicher dans notre village. Elles se sont installées dans l'ancien nid situé sur le poteau électrique au coin de la rue de la Noue et de la rue Principale à Angeot.

Arrivées le 11 mars, elles ont commencé par remettre le nid en état, apportant branches et mousses.

Depuis, **Ghislaine Schebath**, habitante de la rue de la Noue, les filme régulièrement avec son drone.



22 mars 2022
Accouplement



09 avril 2022
Les 4 œufs dans le nid



26 avril 2022
retournement des œufs

03 mai 2022
Les 4 cigogneaux dans le nid



Grâce à ses vidéos, on a pu observer la ponte des quatre œufs fin mars-début avril, puis la naissance de quatre petits cigogneaux baptisés, dans le quartier, Axel-le, Camille, Dominique et Frédérique !



12 mai 2022
Repos dans le nid

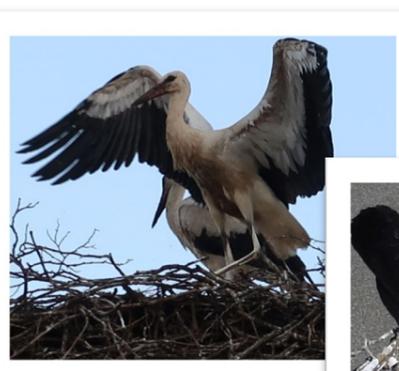
22 mai 2022
Il ne reste plus que 3 cigogneaux. L'un d'eux est tombé du nid ...



4 juin 2022
Les deux cigogneaux encore vivants commencent à se redresser.

Durant le mois de juin, les deux petits se tiennent de mieux en mieux sur leurs pattes, et battent des ailes régulièrement. Ils ont presque leur taille adulte mais ont encore le bec et les pattes grises.

On les voit souvent attendre leurs parents qui les nourrissent encore plusieurs fois par jour. Comme il n'y a plus beaucoup de place dans le nid, les adultes se posent sur les toits des maisons avoisnantes.



7 juillet 2022
Les jeunes vont chercher la nourriture dans le bec de l'adulte

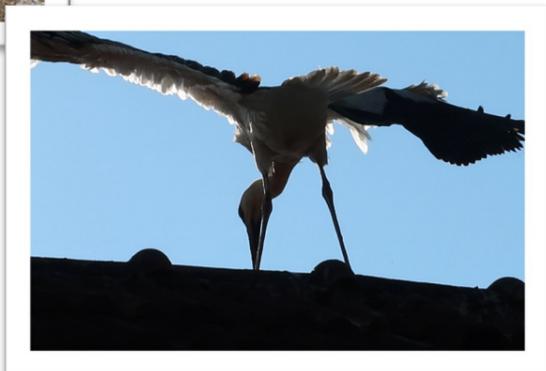


Depuis la fin juin, les jeunes sautillent dans le nid les ailes étendues s'élevant d'un mètre dans les airs.

Et les 9 et 10 juillet 2022 ils prennent leur envol. Ils ne sont pas encore très sûrs d'eux et se posent sur les toits les plus proches du nid. On peut les voir avancer précautionneusement sur leurs pattes flageolantes, hésitant à repartir...

Pour le moment ils passent encore la nuit dans le nid. Dès qu'ils sauront se nourrir seuls ils partiront à leur tour, pour revenir peut-être l'an prochain ?

Un grand merci à Ghislaine pour le partage de ses vidéos que vous trouverez bientôt sur le site de la mairie !



La fête de la Musique

« Saurez-vous trouver un musicien dont le nom commence par la même lettre qu'Angeot ? »

C'est l'une des questions du rallye musical que l'association Pyxis a organisé pour sa 5^{ème} édition de la fête de la musique le samedi 25 juin 2022 à la salle Camille.



En cette fin d'après-midi les habitants d'Angeot et des villages voisins étaient invités à participer à des ateliers de productions sonores et à « plancher » sur des questions de connaissance portant sur la musique et le Territoire de Belfort.

On y a beaucoup cherché, mais aussi beaucoup ri !

L'orage qui a obligé les participants à se rabattre à l'intérieur de la salle Camille n'a pas entamé leur bonne humeur ! L'après-midi s'est terminée de manière conviviale autour de boissons fraîches et de petits gâteaux.



Pyxis



L'association **PYXIS** ne s'est pas laissée englober par les méandres du Covid ! L'accalmie de ce début d'année 2022 a permis d'organiser plusieurs manifestations musicales. Fidèle à ses objectifs, d'une part favoriser l'accès au concert pour de jeunes musiciens, et d'autre part diffuser la musique auprès de tous les publics, que ce soit dans notre village d'Angeot ou ailleurs dans le département, l'association Pyxis a proposé trois activités tous azimuts.

Le 28 mai à l'église Ste Odile de Belfort, Pyxis invitait le jeune ensemble *Il Parlatorio* pour un programme original qui a séduit un public nombreux : la pratique de la musique dans les couvents féminins d'Italie du Nord au 17^{ème} siècle. Changement de décor le 11 juin pour le spectacle musical des *Lavoirs Enchantés* à Chavanatte et à Chavannes-les-Grands ! Dans le cadre du centenaire du Territoire de Belfort, Pyxis conviait un public familial autour des vieux lavoirs pour un programme mettant en scène lavoirs, fontaines et ruisseaux. L'ensemble vocal Orphée, dirigée par notre présidente Béatrice, la chorale Le Diari, les enfants des écoles, l'historien Daniel Lougnot, la lectrice Françoise Aubry mais aussi la météo et les gardes champêtres ont permis à tous de passer des moments fort agréables. Et le 25 juin, retour à Angeot pour notre 5^{ème} fête de la musique !

Mais l'automne sera vite là. Notre concert angeois « Musique à la volée » se prépare. Il y a de la musique irlandaise et de la musique klezmer dans l'air... On vous y attend nombreux !

Les Randonneurs d'Angeot

A partir de septembre, tous les 15 jours (selon le planning défini en début de saison), les marches seront de nouveau organisées avec les adhérents du club.

Venez découvrir notre belle région à travers des randonnées de 8 kms en moyenne. Bonne ambiance garantie ! La preuve en est que chaque année, un voyage est organisé pendant une semaine afin de profiter ensemble, entre amis ! En mai dernier, c'est la région des Dolomites en Italie qui a été choisie pour le séjour annuel. Il est déjà prévu de partir à Blériot plage en 2023 !

N'hésitez pas à contacter M. PAQUOT, Président de l'association
au 07 69 06 45 08.



Le Théâtre des Prés Jolis

Le dimanche 3 juillet dernier, l'association du Théâtre Les Prés Jolis a organisé un repas retrouvailles avec les acteurs et les bénévoles.

Tout le monde fut content de se réunir pour ce moment convivial tant attendu ! Après 2 ans d'arrêt "forcé", l'association reprendra enfin en automne. Si vous êtes intéressés pour rejoindre la troupe, aucun problème !

Nous avons besoin de jeunes acteurs à partir de 6-7 ans jusqu'à 12 ans, les répétitions auront lieu les jeudis de 18h15 à 19h15.

Nous recherchons aussi **des ados âgés de 13 ans jusqu'à 17 ans**, les répétitions auront lieu le mercredi de 19h00 à 20h00

Et enfin si des adultes veulent également rejoindre la troupe pour jouer ou pour nous donner un coup de main, ce sera avec joie. Les répétitions auront lieu les mardis et jeudis de 20h30 à 22h30.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Présidente de l'association, Mme Meucci Fanny au 06-41-94-02-45 ou par mail fanny.martinato@gmail.com

**En espérant vous compter parmi nos futurs acteurs,
bénévoles ou spectateurs !**



Commémoration du 8 mai 1945



A l'invitation des 3 maires d'Angeot, Lachapelle sous Rougemont et Petitefontaine et des associations d'anciens combattants, les habitants de nos villages étaient conviés à participer, le dimanche 8 mai 2022 à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, qui débuta à 11h au monument aux morts devant la mairie d'Angeot.

Merci à Nathan et Justine d'avoir participé activement à cette cérémonie en acceptant de lire les discours des associations d'anciens combattants.

Ces textes nous invitent au souvenir et à l'hommage des combattants de toutes les guerres. Ils « appellent tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix » (UFAC) que « la volonté inébranlable d'un peuple de se défendre [...] constitue une force dissuasive primordiale face à toute tentative d'agression. » et que le « chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux » (Mme Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants)

Merci également à Mathieu pour son efficacité à la gestion de la sono, utile à la bonne audition de ces discours et des chants patriotiques.

Au cours de la cérémonie, monsieur Laurent Tomaki, Président de la Fnaca du secteur de Lachapelle-sous-Rougemont, a remis la croix du combattant à André Hirth, porte drapeau. Félicitation à lui !

Le verre de l'amitié était ensuite offert à tous par les trois municipalités dans la nouvelle salle de cérémonies d'Angeot.

« La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon ».

Espérons que ces commémorations, organisées symboliquement avec nos 3 villages, attirent toujours plus de monde à l'avenir !



Dans mon village, il y avait....

une laiterie rue de la Noue

Avant de se lancer dans sa transformation, Jules Melliand, agriculteur d'Angeot, travaillait aussi au ramassage et au transport du lait qu'il acheminait vers Mulhouse en lui faisant prendre le train à Lauw. (Il est sans doute à l'origine de la SA des Transports Melliand, dirigée par son arrière-petit-fils Maurice, dont les camions-citernes acheminent aujourd'hui le lait jusqu'à Langres !)

Entre 1926 et 1953, toute la famille de Jean Melliand, ses parents, son frère et ses 3 sœurs, chacun selon son âge et ses capacités, participe aux travaux à la laiterie située au rez-de-chaussée du bâtiment, au 3 rue de la Noue.

Fouette cocher ! Par tous les temps et de bonne heure le matin, les rues du village résonnent des bruits de fers de Charlotte, une superbe jument comtoise. Elle va, de fermes en fermes, récolter le lait de la traite du matin. C'est Marie-Thérèse qui la guide. Elles ramèneront dans des bouilles les 400 litres de lait du ramassage quotidien.

Dès leur retour, une partie du lait est transformée en munster. Le lait est mis à chauffer dans un chaudron en cuivre, maintenu à température par un système de bain-marie. Le caillé, obtenu par ajout de présure (qui permet la coagulation du lait), est mis en moule et égoutté.

Les fromages ainsi fabriqués sont ensuite affinés dans la cave de la fromagerie. Jean se souvient encore des rayonnages de planches de sapins sur lesquels les munsters étaient entreposés, frottés, retournés et salés tous les jours. La couleur des fromages évolue au cours du temps, du blanc au jaune et au brun orangé. Leur maturation arrive après un mois de soins quotidiens !



La vente a lieu à la ferme, principalement le matin. Les clients viennent des alentours pour acheter le munster mais aussi du beurre et de la crème.

Le munster est vendu nature ou parfois aromatisé de graines de cumin des prés que Jean se rappelle être allé récolter dans les champs !

A la fromagerie, rien ne se perd, tout se transforme ! ainsi le petit-lait, ce liquide blanchâtre qui reste une fois que le lait caillé est égoutté servira à l'alimentation de la trentaine de cochons élevés dans la porcherie attenante et qui seront vendus aux bouchers belfortains ou à quelques maquignons de passage.

Toutes les machines (écrémeuse, compresseur pour fabriquer les pains de glace qui servent à maintenir la cave d'affinage au frais) fonctionnent à l'énergie hydraulique. L'électricité est produite par une turbine entraînée par la chute d'eau d'une cascade provenant de l'étang situé à l'arrière du bâtiment. Pour y maintenir un niveau d'eau suffisant, la rivière de la Saint Nicolas est captée dans le secteur de Lachapelle par le canal dit du moulin, qui existe toujours ! Il serpente en contre bas de la D11 entre Angeot et Lachapelle.

Il y avait aussi déjà pour l'époque une camionnette électrique dont les batteries étaient rechargées avec cette même turbine. Ce véhicule était utilisé pour les livraisons à destination des clients de Belfort.

Production bio, vente dans des circuits courts, production d'énergie douce, utilisation de véhicule électrique, avec la fromagerie Melliand dans les années 1950, Angeot était à la pointe de l'innovation !

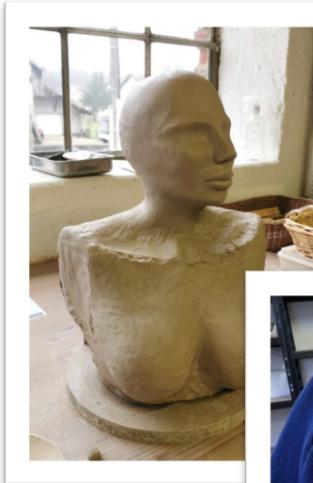
Merci à Jean Melliand pour son témoignage et le prêt de documents d'époque.

A savoir : Angeot est toujours situé dans la zone de l'AOP munster. Consultez le site <https://munster-aop.com/> pour plus d'informations très intéressantes sur le munster. Testez les recettes qui vous sont proposées. Interrogé par nos soins, le Syndicat Interprofessionnel du Fromage Munster vous recommande trois producteurs fermiers dans le Territoire de Belfort, à proximité d'Angeot : EARL Seidel à Grosigny, GAEC du Génival à Bessoncourt et EARL des Prairas à Lepuix-Neuf.

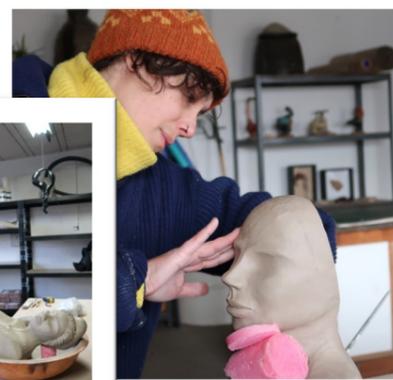
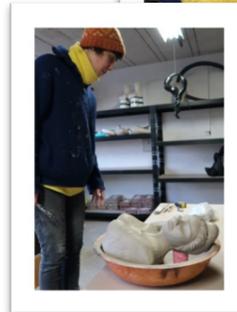
Genèse d'une Marianne...



Depuis fin mars, conseils municipaux, élections et cérémonies se font à la mairie sous le regard de velours de **notre nouvelle Marianne**. Sandrine Bringard, dont la proposition de sculpture a remporté le vote l'été dernier, en a démarré la réalisation dès l'automne 2021. Et lors des portes ouvertes à son atelier les 4 et 5 décembre, on pouvait déjà en découvrir la tête et le buste (cf *Tambour Macot n°10*).



C'est durant la semaine du 16 au 23 décembre 2021 que l'œuvre a pris forme. Tous les jours, matin et après-midi, Sandrine a aplati, modelé, coupé, creusé, plissé, ... cette argile blanche, la laissant sécher la nuit pour mieux la reprendre par endroit, adoucissant le regard par ci, crantant les cheveux par là. Dans le même temps elle a façonné, dans le même grès brut, la coupe dans laquelle le buste viendra se lover.



Utilisant une autre technique, Sandrine a fabriqué dans la même argile un drapé très souple puis l'a posé sur l'épaule, s'assurant qu'il gardait bien sa légèreté.

Une fois le buste terminé, il a fallu le caler dans la coupe de manière à ce qu'il y adhère correctement. Après plusieurs essais, pose et dépose, pour modifier un angle, enlever de la matière par endroit, en ajouter ailleurs, Sandrine a collé le buste dans la coupe. Elle a alors posé au pinceau un rehaut de porcelaine liquide blanche sur le drapé et les cheveux.



Puis elle a laissé l'ensemble sécher lentement à l'air ambiant pendant presque deux mois.

En janvier 2022, elle a réalisé un gabarit pour le blason puis l'a façonné en argile.



Est alors venu le « **grand jour** », le **16 février 2022**, celui de la cuisson dans son four. Après 12 heures à 1250°, beaucoup d'inquiétude à l'ouverture de la porte !

Mais tout s'est bien passé et notre Marianne, pièce unique entièrement façonnée à la main, a pu être installée en mairie.

Merci et Bravo à Sandrine pour cette magnifique réalisation !



Amusons-nous un peu...



1 → G
 2 → A
 3 → U
 4 → A
 5 → T

Mot mystère :
 1 2 3 4 5
 □ □ □ □ □

E	I	S	O	X	X	V	N	S	N	U	U	Q	K	R	X	L	O	M	J
E	T	T	E	N	U	L	A	O	G	X	Y	G	M	S	Q	Q	R	B	F
Q	U	S	H	W	E	N	L	P	A	U	R	A	F	Z	Y	B	F	D	L
J	E	W	W	E	D	L	X	U	M	R	O	B	N	L	G	W	K	B	I
W	X	G	D	A	A	C	W	C	P	B	F	D	E	G	U	Q	L	V	I
L	Y	A	L	B	C	U	Z	A	N	W	J	M	U	D	D	P	A	X	M
V	O	E	S	E	S	I	L	A	V	G	R	V	A	C	A	N	C	E	S
R	S	M	X	T	T	E	G	A	L	P	I	P	F	G	Z	T	F	T	D
R	O	N	B	O	C	R	M	E	S	O	L	A	I	R	E	U	V	H	L
H	V	C	H	A	P	E	A	U	Q	Y	M	N	T	S	E	F	Q	U	A
A	R	M	L	I	E	L	O	S	K	O	B	E	E	H	C	D	K	F	N
P	N	A	G	B	A	I	G	N	A	D	E	D	L	R	B	I	T	R	T
Z	A	C	W	D	P	T	V	D	W	C	A	W	L	U	W	S	N	E	F
G	Q	R	W	F	K	D	Q	V	M	N	L	O	I	E	M	E	O	E	B
R	C	D	A	L	U	E	P	I	O	J	R	B	U	L	C	L	O	T	T
Q	G	C	T	S	G	V	I	M	Z	R	E	L	J	A	F	B	H	W	K
G	U	O	L	G	O	X	I	F	M	A	V	M	Z	H	B	A	N	J	S
T	T	N	F	J	R	L	V	F	G	Z	Y	F	K	C	Z	S	K	M	L
Y	Y	G	N	F	G	L	L	R	A	U	A	V	P	A	L	M	I	E	R
W	G	L	W	J	O	A	B	Z	Y	I	Y	M	I	H	A	E	G	X	T

- | | | |
|-------------|---------|---------------|
| été | vélo | baignade |
| vacances | congé | août |
| plage | sable | crème solaire |
| soleil | juillet | limonade |
| sandalettes | valise | lunette |
| parasol | chapeau | chaleur |
| palmier | piscine | ballon |

L'été



Trouve les 8 différences entre les deux images ci-dessous.



LA FEUILLE DES CHOUX

petits

Retrouve dans chaque numéro du Tambour Macot, **cette nouvelle page, entièrement dédiée aux enfants et adolescents du village.**

Partage avec nous ton talent caché, ta passion, parle nous de tes loisirs, d'une recette ou d'un bricolage à réaliser et que les copains et copines du village pourront découvrir et reproduire chez eux.

Pour cette grande première, tu pourras découvrir la passion d'Olivier !



Un ado passionné : Olivier, dessinateur manga

Olivier a 13 ans.

D'aussi loin qu'il s'en souvienne, il a toujours dessiné. C'est en CM2 que son ami Rémi lui a fait découvrir l'univers des mangas (bd japonaises).

« J'ai aimé que ça soit des bd d'action, mélange d'imaginaire et de monde réel. Et j'aime aussi ce format, qui se lit dans le sens inverse des livres habituels ! »

En effet, ces petits livres sont publiés dans un format japonais, qu'il faut feuilleter en commençant par la dernière page, en enchaînant les cases de droite à gauche.

En 2020, Olivier s'est inscrit à des cours de dessin manga, mais à cause des restrictions liées au Covid, les cours se sont arrêtés après un trimestre seulement. Heureusement, en septembre 2021 les cours ont pu reprendre à un rythme régulier. Il a donc appris les bases du dessin manga : esquisser la structure des visages, estimer les proportions du corps humain, puis il a découvert comment ajouter des détails à ses croquis et enfin créer des ombrages et encre ses crayonnés. Le manga est rarement mis en couleur, la plupart des feuillets restent noir et blanc.

« Dernièrement, mon prof m'a fait découvrir la technique du fusain. J'ai tout de suite adoré ça. Je trouve qu'en estompant les ombres, je peux donner très rapidement de la profondeur à mes croquis. »

Actuellement, Olivier s'exerce environ 3h par semaine. Et s'il ne suit pas les recommandations de son professeur de dessin, qui lui conseille de s'entraîner en dessinant tout et rien dans un carnet, il lui arrive de noircir les marges de ses cahiers de leçons pendant les cours, avoue-t-il en souriant.

« Grâce au manga, je me suis intéressé à la culture et au mode de vie japonais. J'ai même envisagé pendant un temps d'exercer le métier de mangaka (auteur/dessinateur de bd manga). » confie-t-il. A l'avenir, Olivier souhaite continuer à explorer le domaine du dessin manga, mais il aspire aussi à découvrir des techniques de dessin réalistes.

Si toi aussi tu souhaites partager ta passion dans l'un des numéros du Tambour Macot, n'hésite pas à contacter la mairie d'Angeot et à laisser tes coordonnées ! L'équipe du Tambour te contactera très prochainement !

Mairie d'ANGEOT



D'argent à deux lions affrontés de sable

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPAL

Mairie d'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@orange.fr

Site internet :
<http://www.mairie-angeot.fr>

Horaires du secrétariat
de Virginie :

Mardi :
8h15- 12h00
13h30 - 18h00

Vendredi :
13h00 - 16h30

Horaires d'utilisation des engins
bruyants:

jours ouvrables : 8H30 - 12H00 et
14H30 - 19H30

samedis : 9H00 - 12H00 et 14H00 -
19H00

dimanches et jours fériés : 10H00 -
12H00

Rédaction du journal :

*Si vous avez des idées ou des sujets
à faire partager dans ce journal,
veuillez vous adresser à l'accueil de
la mairie de Angeot. Virginie vous
donnera les coordonnées des per-
sonnes concernées.*

Réalisation du Tambour Macot 11 :

Pauline DONNA FESSLER

Anne DUPUIS

Laurence FRANCHEQUIN

Thierry LOUVET

Michel NARDIN

Céline OPPENDINGER

Infos de dernière minute !

- ♦ Vous connaissez le Kéfir, ce champignon aux mille vertus ? Bernadette Martinato propose d'en donner aux villageois qui le souhaitent ! Alors, n'hésitez pas à aller la voir rue du Bois Zelin.
- ♦ Chères citoyennes, chers citoyens, vous êtes invité(e)s à l'**inauguration de la nouvelle salle d'honneur de la mairie le samedi 24 septembre à 18h00**, en présence des 2 artistes qui ont permis de mettre en valeur notre village et les symboles de la République ! Nos élus locaux seront également présents à cet évènement unique.
- ♦ Afin de préparer les futurs travaux de la commune pour les prochaines années, le **Conseil Municipal vous convie à une réunion publique le vendredi 9 septembre à 19h30 dans la salle Camille** : chacun aura la parole pour exprimer ses idées quant à sa vision des travaux à prévoir. Nous vous rappelons en avance que, selon les subventions attribuées, l'impact financier du projet et la priorité des besoins, toutes les propositions ne pourront être réalisées !
- ♦ Suite aux nombreuses dégradations constatées à l'aire de jeux de notre village ces dernières semaines, nous informons la population que le Maire a porté plainte et que le dossier est en cours d'instruction.
- ♦ Nous souhaitons rappeler à nos chère.s concitoyen.ne.s que le parking de la salle Camille et le terrain de pétanque sont à votre disposition toute l'année, SAUF du samedi matin au dimanche soir en cas de location de la salle. Merci pour votre compréhension et votre collaboration.
- ♦ Nous avons constaté un trop grand nombre d'automobilistes passant par la salle Camille pour « couper » le feu près de la mairie et repartir sur la rue de l'école, et cela à vive allure. Un panneau SENS INTERDIT sur le chemin côté entrée mairie sera posé prochainement afin d'éviter tout désagrément et accident...

Passez un bel été et prenez soin de vous !